

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.253

L'An deux Mille Dix, le 22 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 octobre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 octobre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

ETAIT ABSENT-EXCUSE : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SOCIAL, JEUNESSE FAMILLE »**

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITE

Il vous est proposé l'attribution de subventions à l'Association du Mémorial de la Charente-Maritime des Morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie, ainsi qu'à l'Association "les Productions du Parking".

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oüi l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

○ ASSOCIATION DU MEMORIAL DE LA CHARENTE-MARITIME DES MORTS POUR LA FRANCE EN ALGERIE – MAROC ET TUNISIE 1952 - 1692	2 000 €
○ ASSOCIATION « LES PRODUCTIONS DU PARKING »	1 600 €
TOTAL	3 600 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 octobre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD